

Date : 16/10/2025

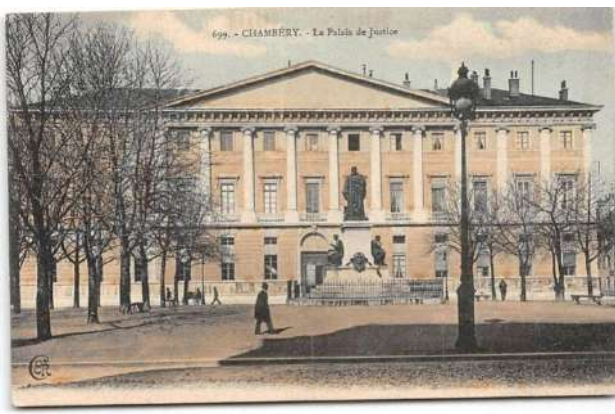
Présentation du projet de végétalisation de la place du Palais de Justice – Robert Badinter

Lieu emblématique du centre-ville, la place du Palais de Justice – Robert Badinter va connaître des zones de réaménagement et de végétalisation. Entre valorisation patrimoniale, végétalisation et amélioration du confort urbain, ce projet est une nouvelle illustration de la volonté de la Ville de Chambéry d'adapter ses espaces publics aux défis climatiques tout en préservant les usages et l'identité du site. Les travaux débuteront la semaine du 27 octobre et se dérouleront en plusieurs phases.

Un lieu chargé d'histoire au cœur de Chambéry

Édifié entre 1850 et 1860 à la demande du roi Victor-Emmanuel II, le Palais de Justice est intimement lié à l'histoire chambérienne. C'est ici, le 29 avril 1860, que furent annoncés les résultats du référendum scellant le rattachement de la Savoie à la France.

La place a connu de nombreuses transformations : d'abord arborée en partie, puis accueillant un parking de surface, elle a laissé place à cet espace minéral qui a accompagné la construction du parking souterrain à la fin des années 1990, avant de prendre sa forme actuelle en 2002.



Conçue comme un vaste forum par l'architecte Jean-Jacques Morisseau, la place du Palais de Justice est aujourd'hui un lieu de rassemblement central pour les marchés, événements festifs et manifestations publiques.



Un espace central aux multiples usages

Située au cœur du centre-ville, en bord de Leysse, la place du Palais de Justice s'inscrit dans un environnement architectural et urbain exceptionnel : Palais de Justice, Musée des Beaux-Arts, Hôtel des Douanes, Office du tourisme, lycée Vaugelas, école Waldeck-Rousseau, cafés et terrasses.

Elle accueille de nombreux usages et flux : marché hebdomadaire, passages piétons et cyclistes, lignes Chrono A, C, D et 2, accès au parking souterrain, circulation des services et des secours... autant de contraintes à concilier dans un espace de plus de 6 500 m² au cœur d'un quartier très fréquenté.

Un enjeu écologique du centre-ville

2

Entièrement minérale, la place du Palais de Justice – Robert Badinter a été identifiée dans l'étude sur l'îlot de chaleur urbain comme une **zone en surchauffe**, où les températures de surface peuvent devenir très élevées, empêchant de nombreux usages en période estivale ou de canicule. Cette situation conduit à la nécessité d'une action pour améliorer le confort d'été et la convivialité du lieu.

Le projet de requalification s'inscrit ainsi pleinement dans la **stratégie de transition écologique** de la Ville de Chambéry, labellisée **Territoire Engagé Transition Écologique (TETE – 3 étoiles)**. Il répond à trois grands enjeux environnementaux identifiés par la Ville :

- Adaptation au changement climatique ;
- Lutte contre l'îlot de chaleur urbain ;
- Préservation de la biodiversité et rétablissement de corridors écologiques.

Des objectifs clairs pour une place plus agréable et durable

Le projet de requalification de la place du Palais de Justice poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- **Préserver et conforter les usages existants** (marché, terrasses, manifestations, flux piétons et cyclistes) tout en assurant la sécurité et la desserte des lieux ;
- **Améliorer le confort d'été et la qualité de vie** sur la place, en réduisant les effets de surchauffe, en favorisant les zones d'ombre et en ajoutant dans ces zones, des assises pour favoriser la détente et permettre des points de haltes, notamment pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ;
- **Valoriser le patrimoine bâti et historique**, notamment le Palais de Justice, le Musée des Beaux-Arts et l'Hôtel des Douanes ;
- **Réintroduire la nature en ville** grâce à la désimperméabilisation et à la création d'espaces verts variés ;
- **Renforcer les continuités écologiques et paysagères** entre le parc du Verney, la Leysse et le boulevard du Musée.

Un projet de végétalisation d'une partie de la place

Sur une **surface d'environ 640 m²**, le projet prévoit la création d'espaces verts diversifiés, comprenant des strates herbacées et arbustives, ainsi que la **plantation de 36 arbres**.

Les nouvelles plantations, choisies en concertation avec les services des Espaces verts et de la Transition écologique de la Ville, privilégient les espèces locales, résilientes face aux chaleurs estivales et favorables à la biodiversité.

Les zones végétalisées offriront également des **espaces de repos à l'ombre**,
équipés de bancs, dont certains avec dossiers.

Ce projet permettra également de **rétablir un corridor de biodiversité** entre le parc du Verney et les arbres du boulevard du Musée, tout en mettant en valeur les perspectives monumentales du site.

Un aménagement cyclable repensé et sécurisé

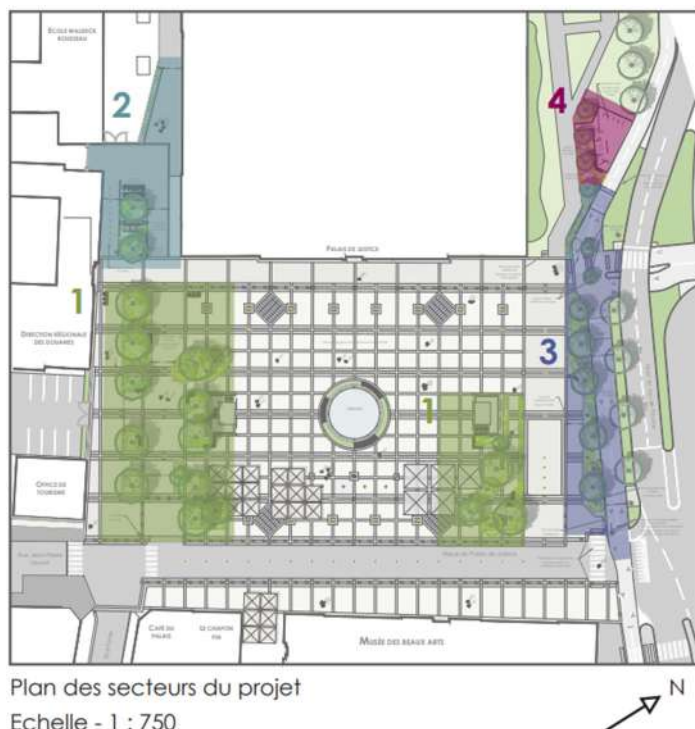
Avec plus de **800 000 passages cyclistes recensés en 2024**, la piste bidirectionnelle longeant la place du Palais de Justice constitue un axe majeur de circulation à vélo en ville. Cet itinéraire est aussi intégré à la véloroute nationale V63 – « La Bellevia », reliant Valence au lac d'Annecy via le lac du Bourget.

Le compteur du parc du Verney enregistre d'ailleurs une fréquentation en hausse constante, d'années en années, passant de 564 000 passages en 2019 à 808 000 en 2024 (+43 %), illustrant le développement continu de la pratique du vélo à Chambéry.

Afin d'accompagner ce flux quotidien et cette progression constante, le projet prévoit :

- **l'élargissement de la piste cyclable à 4 mètres**, conformément aux recommandations du Cerema ;

- la **reprise des enrobés** pour supprimer les revêtements rouges et harmoniser les matériaux ;
- la **création d'une halte cycliste** au nord de la place, intégrée au parc du Verney, comprenant : arceaux vélos, fontaine à eau, bancs, pompe et atelier vélo ;
- une **meilleure articulation entre piétons et cyclistes**, avec des revêtements différenciés et des aménagements visant à apaiser les vitesses à vélo.



1. La végétalisation de la Place du Palais de Justice.

2. Les abords de l'école Waldeck Rousseau et l'intégration des points de collecte des déchets.

3. Amélioration des flux piétons/cycles et l'élargissement de la piste cyclable à 4 m.

4. Une nouvelle halte cycliste.

Ces travaux se feront en collaboration avec Grand Chambéry, en charge de la mobilité à l'échelle de l'agglomération.

Un projet réalisé dans le respect des contraintes techniques

La requalification de la place prend en compte plusieurs contraintes :

- la présence du **parking souterrain** et de sa rampe d'accès ;
- les **voies de circulation réservées** aux véhicules de sécurité et d'accès aux riverains ;
- les **réseaux souterrains** existants.

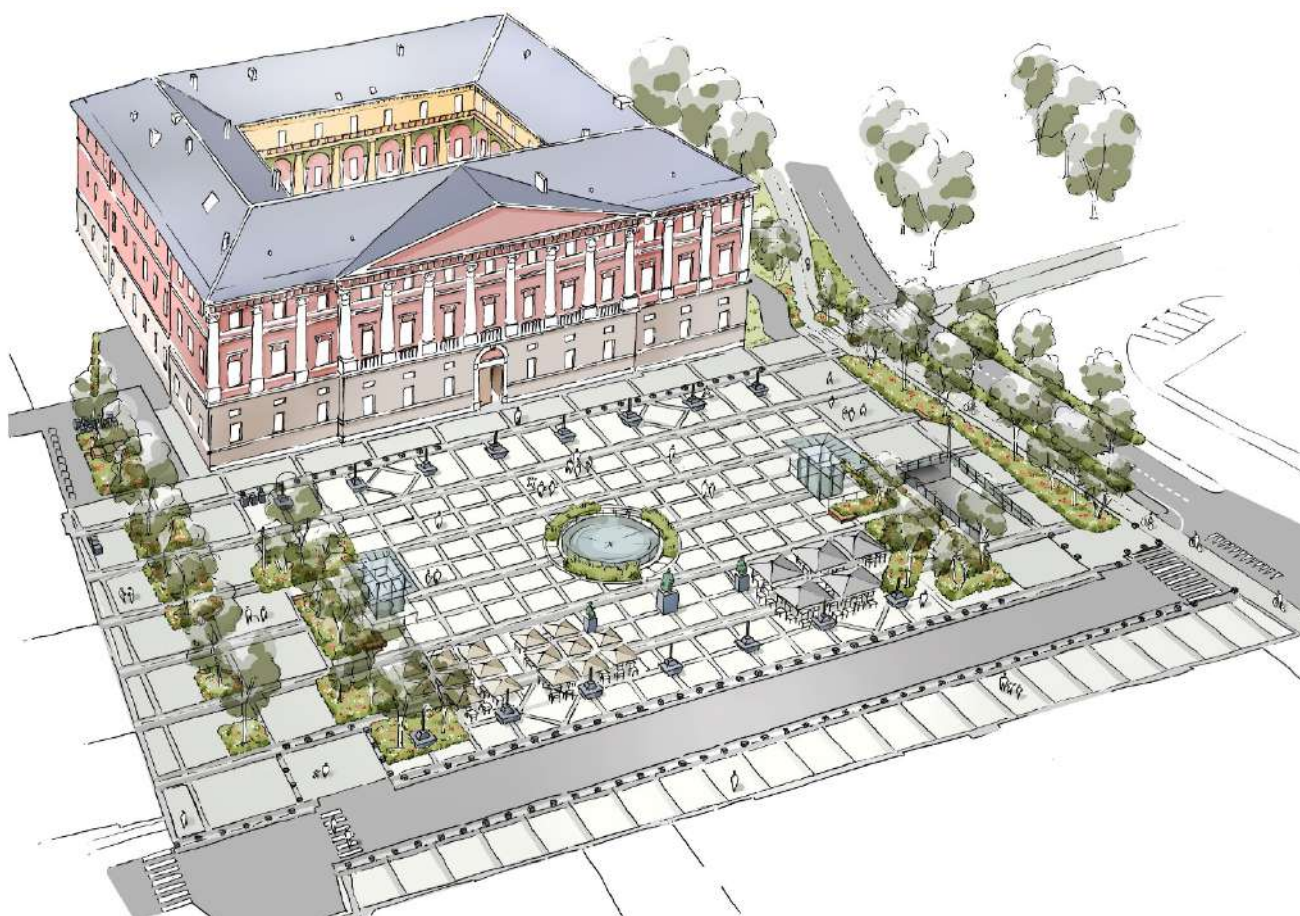
C'est pourquoi les zones de végétalisation seront créées **hors de l'emprise de la dalle du parking**, afin de permettre la plantation en pleine terre d'arbres de grand développement et d'assurer la pérennité du patrimoine végétal.

Un chantier en plusieurs phases

Les **travaux débuteront la semaine du 27 octobre** et se dérouleront en plusieurs phases, afin de limiter les impacts sur les usages quotidiens du centre-ville.

- Phase 1 : végétalisation côté ouest de la place ;
- Phase 2 : végétalisation et réaménagement cyclable côté est de la place, en coordination avec Grand Chambéry.

La Ville de Chambéry a d'ores et déjà présenté ces aménagements aux riverains de la place. Elle accompagnera cette transformation avec une communication régulière sur l'avancée du chantier sur le site internet de la Ville.



Axonométrie du projet finalisé de la place du Palais de Justice-Robert Badinter

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

04 79 60 23 05 – chambery.fr –   @VilledChambery